

Programme Interreg VI-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2021-2027)

Quoi ?

Le 1^{er} appel à projets du programme Interreg VI-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2021-2027) est organisé en une seule phase et ouvert aux priorités n° 1, 2, 3, 4 et 5¹ présentées ci-dessous.



Qui ?

Les candidatures doivent être soumises par un partenariat d'entités juridiques² composé de promoteurs publics et/ou privés, tel qu'il est établi par le programme pour chaque priorité. Le partenariat doit être formé par au moins deux entités d'États différents (Espagne-France-Andorre) ou une entité juridique transfrontalière. L'entité chef de file peut être espagnole, française ou andorrane et sera responsable du projet devant l'autorité de gestion.

Où ?



¹Cet appel à projets s'ouvre sous un régime de concurrence compétitive selon l'article 23.2 de la loi générale de subventions de l'État espagnol 38/2003 du 17 novembre 2003.

²La participation d'un partenaire dans cet appel à projets pourrait, en cas de programmation du projet, limiter l'éligibilité des dépenses/financement en cas de participation dans un futur appel à petits projets.

+ Quand ?

Ce 1^{er} appel à projets est ouvert du 9 mars 2023 au 31 mai 2023.

+ Comment ?

Les candidatures doivent être déposées via la plateforme informatique du programme (SIGEFA) en remplissant le formulaire de candidature en ligne en espagnol et en français (avec les annexes requises) ainsi que les déclarations responsables de tous les partenaires. Les candidatures doivent être conformes aux exigences spécifiées dans cet appel à projets.

+ Combien ?

Le fonds européen de développement régional (FEDER) disponible pour ce 1^{er} appel à projets est de 95,4 millions d'euros. Le taux de cofinancement du FEDER est de 65 % du coût total éligible de chaque partenaire, sauf en cas d'aides d'État.

Priorité	Objectif Politique	Budget
1. Créer un espace commun pour la connaissance et l'innovation	OP 1 : Une Europe plus intelligente	28,0M€
2. Protéger et renforcer les valeurs écologiques	OP2 : Une Europe plus verte	30,4M€
3. Faciliter l'accès à l'emploi et à une formation de qualité	OP4 : Une Europe plus sociale	9,0M€
4. Construire un espace inclusif et socialement intégré		8,7M€
5. Promouvoir le tourisme et la culture durables		19,3M€
TOTAL FEDER 1^{er} APPEL À PROJETS		95,4M€

+ Pourquoi ?

L'objectif général du programme est de poursuivre et renforcer l'intégration économique et sociale de la zone transfrontalière concernée par la coopération. Pour y parvenir, ce dernier se concentre sur la promotion et le cofinancement de projets de coopération sur le territoire éligible, réalisés par des entités partenaires françaises, espagnoles et andorranes.

- Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet du programme :
<https://www.poctefa.eu/fr/poctefa-2021-2027/>